

## ATELIER COLLECTIVITÉ DÉFINITION ET PRIORISATION DES ENJEUX ALIMENTAIRES ET AGRICOLES



### LES ÉLUS DU PAYS DE SAINTONGE ROMANE DÉFINISSENT LES ENJEUX DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Le mardi 23 janvier 2024 a marqué une **étape clé** dans la réflexion autour du Projet Alimentaire Territorial (PAT) de Saintonge Romane. Si des rencontres avaient déjà eu lieu sur les grands enjeux du système alimentaire, cette session s'est distinguée par une **mobilisation plus large**, rassemblant 27 participants, dont une vingtaine d'élus et des techniciens du comité de pilotage du PAT. Cette réunion, organisée dans la nouvelle salle Michel Doublet de l'abbaye de Trizay, a été initiée par la CC Coeur de Saintonge avec l'accompagnement de Fanny Le Moal de Ifree. Elle avait pour objectif de travailler sur la **“Définition et Priorisation des enjeux agricoles et alimentaires”**.



### UN ÉTAT DES LIEUX DU SYSTÈME ALIMENTAIRE

La session a débuté par une conférence animée par Ludovic Mamdy, représentant des **Greniers d'Abondance**, spécialiste de la résilience alimentaire. À travers une

analyse approfondie des vulnérabilités et des risques liés au système alimentaire actuel, les participants ont pu confronter les données nationales aux spécificités de leur propre territoire. Cet exposé a permis de mettre en lumière les défis locaux en matière de production, de distribution et de consommation alimentaire.



Durant une pause conviviale, où les échanges se sont poursuivis autour d'un café et de viennoiseries, les élus ont eu l'occasion d'approfondir leurs connaissances en consultant des affiches thématiques dressant un portrait détaillé du territoire. Cinq grandes thématiques étaient mises en avant : **Ressources, Agriculture, Transformation & Distribution, Consommation et Biodéchets.**

### DÉFINIR ET HIÉRARCHISER LES PRIORITÉS DU TERRITOIRE

Place ensuite au travail de réflexion collective. Répartis par groupes thématiques, les participants ont d'abord

dressé un état des lieux du territoire avant d'identifier les enjeux spécifiques à chaque domaine. Une restitution en séance plénière a permis de partager les constats et d'exposer les défis majeurs identifiés.



Enfin, chaque participant a été invité à voter par un système de gommettes afin de hiérarchiser les enjeux selon leur importance pour le territoire. À l'issue de cette démarche participative, six priorités ont émergé :

- Ressources : **Accompagner et valoriser les producteurs engagés dans des pratiques favorisant la qualité des ressources** (19 votes)
- Agriculture : **Faciliter l'accessibilité des produits locaux aux habitants** (14 votes)
- Consommation : **Construire une offre logistique adaptée aux besoins des producteurs et des consommateurs** (14 votes)
- Transformation & Distribution : **Encourager l'organisation collective des agriculteurs avec les acteurs publics et privés** (12 votes)
- Agriculture : **Faciliter et accompagner la transmission des exploitations agricoles** (9 votes)
- Biodéchets : **Développer des solutions pour la gestion des biodéchets des particuliers** (9 votes)



## VERS UN PLAN D'ACTION CONCRET

Ces priorités définies par les élus serviront de base pour l'**élaboration d'une feuille de route** qui sera construite tout au long de l'année. L'objectif est d'**identifier les actions à mettre en place** ainsi que les **ressources à mobiliser** pour répondre efficacement aux enjeux du territoire.